

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Séance du 13 octobre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPOT DEMANDE DE SUBVENTION CAF – MODERNISATION DES CRECHES

L'an deux mil vingt-cinq,
Le treize octobre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 29 septembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 8

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

1. Aménagement d'espaces aux Virelitous

Les récents travaux de mise en conformité des crèches, l'enlèvement des structures de motricité obsolètes et le développement de l'accueil occasionnel ont incité les équipes à proposer l'aménagement d'espaces modulables et modernisés. L'équipe de la crèche des Virelitous a déposé un projet d'aménagement éligible au Fonds de Modernisation des EAJE (FME) pour un montant total de 7 207.60€ HT. La participation de la CAF pourrait s'élever à 50% de cette somme, soit 3 603.80€.

Il s'agit de créer dans la grande salle un espace multifonctions adapté à tous les enfants, avec :

- un coin repos qui permet l'accueil sécurisé des bébés lorsque les âges sont mélangés (accueil du matin et du soir) et le changement en coin lecture pour les plus grands dans la journée,
- un espace réservé aux activités avec rangement et accès aux jeux libres.

Nous proposons également de repenser l'aménagement de l'espace repas destiné aux enfants de plus de 18 mois.

Jusqu'à présent, ceux-ci prenaient leur repas au centre de la grande salle.

Pour améliorer la sécurité et l'organisation, il serait pertinent de créer un espace clairement délimité à l'aide de barrières mobiles.

Cet espace pourrait également être réutilisé au cours de la journée pour des activités telles que la peinture ou d'autres ateliers créatifs.

2. Modernisation du système de pointage.

Le paramétrage et l'adaptation de notre logiciel de suivi des accueils en crèche conformément aux demandes de la CAF est maintenant opérationnel et nous a permis de consolider nos déclarations financières à la CAF. Cependant, nos outils de pointage et les ordinateurs permettant l'enregistrement des données sont obsolètes et entraînent des pannes et déficits de pointage.

Il convient de procéder au remplacement de ces outils.

Un premier poste de travaux est nécessaire pour équiper les crèches de prises réseau. Le devis élaboré avec SI s'élève à 2 567.01 € HT.

Le remplacement des ordinateurs et accessoires reviendrait à 5 363.75 € HT.

Le remplacement des douchettes et des orbits par des dalles tactiles permettrait aux parents une utilisation simplifiée et sécurisée pour les pointages d'arrivée et de départ. Par ailleurs, les outils actuellement utilisés sont vieillissants et les pannes fréquentes. Les douchettes ne peuvent plus être réparées et cela entraîne des saisies manuelles des horaires, ce qui n'est pas conforme à la demande de la CAF.

Le devis proposé par la société Technocarte pour le matériel, la mise en service et la maintenance s'élève à 5 050€ HT.

Nous avons choisi une fixation murale en hauteur pour sécuriser le matériel et le rendre inaccessible aux enfants.

Le total pour cette opération serait de 12 980.76€ HT (15 576.91 € TTC) et pourrait bénéficier d'une subvention de la CAF à hauteur de 50% de l'investissement HT dans le cadre du FME, soit 6 490.38€

Il convient de solliciter le Fonds de modernisation des EAJE de la CAF pour obtenir un engagement de subvention avant l'engagement des projets. Ceux-ci pourront être réalisés en plusieurs phases en fonction des réponses obtenues.

Il est proposé au Conseil d'administration de valider les projets et autoriser le dépôt des deux demandes de subvention auprès du FME de la CAF du Doubs pour un montant de :

- 3 603.80 € pour l'aménagement de la crèche des Virelitous.
- 6 490.38 € pour la modernisation de nos systèmes de pointage.

Pour	:8
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité ces propositions.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 15 octobre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 16 octobre 2025

Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vice-Présidente et par délégation, La Directrice".